

SNUipp-FSU24



Stage de formation syndicale « Enseigner, se former et s'informer en début de carrière »

organisé par le SNUipp-FSU 24
à la Bourse du Travail de Périgueux

Vous débutez dans le métier et vous vous posez de nombreuses questions (affectations, postes, rôle du syndicat dans les instances paritaires,...)

Le SNUipp-FSU24 vous propose de venir participer à son stage de formation syndicale ouvert à tous de T1 à T5 (syndiqués ou non-syndiqués) le **MARDI 3 DECEMBRE** afin de répondre au mieux à celles-ci.

Participer à un stage syndical, c'est:

- l'occasion de débattre
- échanger avec la profession
- avoir des réponses à ses questions
- réfléchir tous ensemble

MARDI 3 DECEMBRE

Stage de formation syndicale

« Enseigner et s'informer en début de carrière »

de 9h00 à 16h30

A la Bourse du Travail de Périgueux

26 rue Bodin

Inscrivez-vous au stage avant le 3 novembre !

(modalités d'inscription page 3)



**PROGRAMME DE LA JOURNEE
MARDI 3 DECEMBRE**

Le matin :

Accueil des participants au stage.
Introduction : présentation du SNUipp-FSU

Débat:

- Les attentes des collègues débutants
- Échanges et réflexions sur les questions tant pédagogiques que revendicatives concernant l'entrée dans le métier (PPCR, formation continue...)

Le paritarisme: qu'est-ce que c'est à quoi ça sert?

- Qu'est-ce qu'une CAPD, un CTPD
- Les représentants du personnel : leur élection, leur rôle

L'après midi:

Interventions de partenaires pédagogiques :

OCCE, AGEEM et USEP

Questions administratives:

- L'accompagnement d'entrée dans le métier
- Le nouveau PPCR
- Mutations...
- Le mouvement départemental:

Comment ça marche?

Les différents types de postes.

Aide à la saisie du mouvement.

Des élus du personnel du SNUipp seront présents pour vous répondre,

Questions diverses, temps d'échange

Repas (pour ceux qui le souhaitent)

Renvoyez nous le **bulletin d'inscription** pour que nous puissions organiser les repas et n'oubliez pas la demande d'autorisation d'absence auprès de l'IEN avec un délai d'un mois.

Les stages syndicaux sont un droit alors utilisez le !

Venez nombreux!

Thibault de La Brosse et Sabine Loubiat- Fouchier

Bulletin à remplir et à nous renvoyer à l'adresse ci-dessous :

.....
Nom : Prénom : Tél:

Ecole : Mail:

Je souhaiterais que la (ou les) question(s) suivante(s) soient
abordée(s):.....
.....

- je mangerai le mardi midi je ne mangerai pas le mardi midi



MODALITES D'INSCRIPTION AU STAGE

La participation aux stages syndicaux est de droit.

Qui peut s'inscrire?

Toute personne intéressée, syndiquée ou non.

Comment faire?

Vous devez adresser un courrier à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) via l'IEN (voir modèle de lettre ci-dessous).

Ce courrier doit impérativement être arrivé un mois avant la tenue du stage et donc avant le

Dimanche 3 décembre dernier délai.

NOM Prénom
Ecole de rattachement
adresse de l'école

Lieu
date

*A Monsieur l'Inspectrice d'Académie
S/c de M., Mme l'IEN de la circonscription de*

Madame l'Inspectrice d'Académie

Conformément aux dispositions de la loi 84-16 du 11/01/1984 (art.34 al 7) portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour le mardi 3 décembre 2019 afin de participer au stage de formation syndicale « Enseigner, se former et s'informer en début de carrière ».

Ce stage se déroule à la Bourse du Travail 26 rue Bodin à Périgueux de 9h00 à 16h30.

Il est organisé par la FSU, sous l'égide du centre national de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de mes respectueuses salutations.

signature :